

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNÉ DU CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC DU 12 OCTOBRE 2016

RÉVISION DU TAUX FACIAL DES OBLIGATIONS SUBORDONNÉES À TAUX RÉVISABLE NON COTÉES : TRANCHE G

Conformément aux dispositions de la note d'information relative à l'émission de l'emprunt obligataire subordonné du Crédit Agricole du Maroc du 12 Octobre 2016, qui stipulent une révision annuelle du taux d'intérêt de la tranche « G » à la date d'anniversaire de la date de jouissance des obligations, le nouveau taux d'intérêt qui sera appliqué à partir du 12 Octobre 2022 est le suivant :

TRANCHE G

Maturité	10 ans
Prime de risque (pbs)	119
Taux de référence 52 semaines (base monétaire) tel que publié par Bank Al Maghrib le 05/10/2022	2,29%
Taux révisé	3,48%